

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18955 - 73ÈME ANNÉE

Manifestation hier à Saint-Denis

Mobilisation pour «sauver les services publics»



Forte mobilisation hier matin dans les rues de Saint-Denis à l'appel de l'intersyndicale CFTC, CGTR, FO, FSU, Solidaires, UNSA-Territoriale, CFE-CGC, Saiper. Les manifestants dénoncent la nouvelle attaque contre les droits des travailleurs qui vise cette fois les fonctionnaires avec le plan « Action publique 2022 ». Avec de nombreux manifestants, La Réunion a apporté sa contribution à la première mobilisation pour « sauver les services publics ».

De nombreux manifestants s'étaient donné rendez-vous hier matin à 9 heures devant le Petit Marché à Saint-Denis. L'intersyndicale CFTC, CGTR, FO, FSU, Solidaires, UNSA-Territoriale, CFE-CGC, Saiper a réussi à rassembler au-delà de ses membres. Une délégation de la CFDT Fonction pu-

blique a en effet participé à la mobilisation.

Le Parti communiste réunionnais était également présent avec notamment le secrétaire aux Relations internationales, Ary Yée Chong Tchi Kan, et des représentants de sections venues de toute l'île, en particulier de Saint-Denis, de Saint-Pierre, du Tampon et de

Sainte-Suzanne. Les militants portaient des panneaux dénonçant le chômage des jeunes, la pauvreté imposée à près de la moitié de la population et rappelant que le PCR soutient la lutte pour le service public.

Le défilé a été notamment animé par des tambours malbars que les Réunionnais ont l'habitude d'en-



Le PCR dans la lutte.

tendre lors de cérémonies religieuses tamoules. Ceci a rappelé que la manifestation se déroulait à La Réunion. Le cortège s'est ensuite dirigé vers la préfecture en passant par le rue du Maréchal Leclerc, l'artère commerçante de la ville. Arrivés au terme de la marche, les manifestants ont alors brièvement bloqué la circulation. C'était un avertissement montrant leur détermination. En effet à La Réunion, force est de constater que quand des patrons transporteurs bloquent les routes, ils obtiennent rapidement des négociations qui débouchent souvent sur des acquis pour eux. S'ils n'ont pas de camions, les manifestants ont la détermination pour défendre le service public, rempart contre les inégalités.

Service public en danger

En ce 22 mars, La Réunion a apporté sa contribution à la mobilisation pour la défense du service public. Derrière la banderole intersyndicale porteuse du mot d'ordre « Sauver les services publics », les composantes de l'Intersyndicale ont défilé par ordre alphabétique, suivie par la CFDT et les membres de partis politiques qui avait choisi de marcher sous leur propre bannière. Lors de la campagne électorale, Emmanuel Macron s'est engagé à supprimer 120.000 postes de fonctionnaires. C'est le prolongement d'une politique menée depuis plusieurs années. Elle est un des versants d'attaques générales contre toutes les conquêtes sociales obtenues dans la lutte depuis les années 1930. La date de mobilisation choisie depuis la France est d'ailleurs symbolique. Ce 22 mars était en effet le 50e anniversaire du

début de la mobilisation étudiante qui allait déboucher sur mai 68. Ce plus grand mouvement social de l'après-guerre s'était conclu par les Accords de Grenelle qui se traduisaient par d'importantes avancées sur le plan des droits et des salaires.

L'année dernière, ce furent les attaques contre les mesures protectrices du Code du Travail avec la loi El-Khomri. Cette année, les travailleurs du privé ont également subi les ordonnances Macron. Les conséquences de ces mesures, ce sont des licenciements facilités et un affaiblissement des syndicats.

Le scandale du service civique

C'est au tour de la fonction publique d'être visée. Ainsi dans les hôpitaux, le nombre de contractuels augmente, rappelle Nelson Técher de FO. Les établissements doivent pré-

senter des plans de retour à l'équilibre. Ce sont souvent des moyens en moins pour les patients, et le retour à la précarité qui s'amplifie. Nombreux sont les travailleurs qui dénoncent les méthodes mises en place afin de faire diminuer le nombre de fonctionnaires titulaires. Moins de la moitié des départs en retraite sont compensés par le recrutement sur concours de nouveaux agents. Or la charge de travail reste la même voire augmente. Alors pour y faire face, les administrations recrutent des jeunes sous le statut de « volontaire service civique ». Ils sont payés quelques centaines d'euros par mois sous un contrat d'un an renouvelable, et ils assurent le même travail qu'un agent qui avait droit à un salaire trois à quatre fois plus important, et à la garantie de l'emploi à vie.

Au final ce sont des jeunes qui ont fait plusieurs années d'études après le bac qui fournissent une main d'œuvre précaire, alors qu'ils ont la capacité d'être titulaire.

Pour les syndicats, le gouvernement veut appliquer dans toute la fonction publique ce qui a été fait à La Poste, EDF et France-Télécom devenu Orange : la fin du statut du fonctionnaire pour les nouvelles embauches afin de pouvoir licencier plus facilement et de faire taire les revendications. Pour La Réunion, cela voudra dire aussi la fin de l'espoir de la titularisation pour 70 % des agents des collectivités, soit plus de 16.000 personnes.

Après cette première mobilisation, de nouvelles actions sont à prévoir jusqu'à ce que le gouvernement retire son projet et mène une autre politique allant dans le sens du renforcement du service public, rempart contre les inégalités.

M.M.



Edito

Une zone de libre-échange d'un milliard d'habitants aux portes de La Réunion

Mercredi à Kigali au Rwanda lors d'un sommet extraordinaire de l'Union africaine, les représentants de 44 pays de notre continent ont signé un accord visant à la création d'une Zone de libre-échange continentale (ZLEC). Quelques pays ont mis leur signature en suspend, il s'agit notamment de l'Afrique du Sud et du Nigeria, les deux premières puissances économiques africaines. Ceci n'est sans doute qu'un délai supplémentaire, car on voit mal ces deux pays rester isolés de leurs voisins.

Cet accord doit maintenant être ratifié par chaque État signataire. C'est le point de départ de la création d'une zone de libre-échange de plus d'un milliard d'habitants. Cette démarche s'inscrit dans les orientations ultra-libérales dictées par l'Organisation mondiale du commerce. Elle est une réponse à la création de blocs analogues, notamment en Europe. Les déclarations de Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine, ont été très claires à ce sujet : « le monde change et change à grande vitesse. La concurrence internationale est féroce. Cela ne laisse aucune place aux faibles (...) L'intégration économique répond donc non seulement aux aspirations nées du panafricanisme, mais aussi à un impératif pratique lié à la viabilité économique du continent ».

L'Union européenne est en discussion avec les pays de notre région pour un accord de partenariat économique. Il doit permettre aux marchandises venant de nos voisins d'entrer sans quota ni droit de douane dans l'Union européenne. Comme La Réunion est intégrée dans l'UE, elle est concernée. Si dans le même temps se met en place la Zone de libre-échange continentale, alors les effets de l'APE seront encore plus importants. Car La Réunion aura à ses portes une zone de libre-échange d'un milliard d'habitants qui serait susceptible de venir concurrencer sa production par une offre à bas-coût.

Ceci renforce donc la nécessité que les intérêts de La Réunion puissent être entendus lors de discussions d'un accord commercial la concernant. Cela suppose de nouvelles compétences pour les Réunionnais, afin qu'ils puissent eux-mêmes faire part de leur point de vue. C'est une des revendications du PCR. Et elle suppose d'aller vers un nouveau cadre, pour plus de responsabilité pour les Réunionnais.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Billet philosophique**L'importance de l'internationalisme**

Comme nous l'avons signalé dans cette chronique vendredi dernier, la célébration réunionnaise en 2018 de la Journée Mondiale pour les Droits des Femmes a été marquée notamment par des appels à la solidarité avec les femmes du monde entier en difficultés, comme par exemple les Palestiniennes. De quoi réfléchir à l'importance de cultiver la solidarité internationale, si nous voulons analyser dans quel monde nous vivons et comment le transformer...



“Happy”, le concert du Maïs Club en solidarité avec l'association Ti Prince Marmailles pour les enfants malades du cancer.

Lorsque nous voyons les drames quotidiens vécus par la plus grande partie de l'humanité, sommes-nous conscients des causes fondamentales de ces problèmes socio-économiques, environnementaux, culturels, relationnels et institutionnels qui mettent en cause la vie sur Terre ? Nous pensons par exemple aux famines, aux inégalités sociales, aux effets des pollutions, aux guerres, etc. Derrière tout cela, n'y a-t-il pas notamment les nationalismes au service de la loi du marché et du profit, avec la priorité accordée par les classes dominantes à l'exploitation des plus pauvres, à la compétition, à la concurrence et aux rivalités plutôt qu'à la coopération, à la solidarité internationale, à la justice et à la négociation pour la paix ? D'où l'importance à la fois du respect de la démocratie — avec les pouvoirs de décisions accordés aux classes dominées — et de la culture de l'internationalisme.

« Plus de liberté, d'autonomie »

Dans cet esprit, à La Réunion, le Parti Communiste Réunionnais se bat depuis 59 ans pour l'union de nos compatriotes autour d'un projet commun en faveur d'un peuple réunionnais libre et responsable, solidaire de tous les peuples du monde. Dans ce but, nous devons lutter ensemble pour l'internationalisme afin de combattre le capitalisme ; et au moment où l'on célèbre le 200^e anniversaire de la naissance de Karl Marx, on peut rappeler l'importance donnée par ce philosophe à ce concept car « une attitude dédaigneuse envers l'alliance fraternelle qui doit exister entre les ouvriers des divers pays et les inciter à se soutenir fermement les uns les autres dans leur lutte de libération est punie par une défaite générale de leurs efforts isolés ». Le célèbre philosophe contempo-

rain Edgar Morin plaide dans le même sens dans un entretien qu'il vient d'avoir pour commémorer le mouvement populaire de mai 1968 en France. À ce sujet, il souligne que « soixante-huit a incarné des aspirations très profondes qui étaient portées surtout par la jeunesse étudiante (...) à plus de liberté, d'autonomie, et à de la fraternité, de la communauté ».

« Résiste »

Ces valeurs fondamentales ont été exprimées par des Réunionnais, à la fois avec une grande force et d'immenses talents artistiques, lors d'un concert de solidarité organisé le samedi 17 mars au Témat Plein Air de Saint-Gilles pour soutenir l'association Ti Prince Marmailles en faveur des enfants malades du cancer. Et nous voulons signaler que ces actions humanitaires ont une dimension internationale car « certains enfants sont seuls, loin de leurs parents ; ils arrivent de la zone Océan Indien, Maurice, Mayotte, Comores, Madagascar et Seychelles ».

Lors de ce concert “Happy” offert par le groupe Maïs Club, de nombreux chants en anglais, français et créole ont mis en avant des principes fondamentaux à défendre, comme par exemple « la liberté est une condition du bonheur, en plus de la santé et de l'amitié ». Nous citerons aussi ce chant de France Gall : « Résiste. Prouve que tu existes. (...) Refuse ce monde égoïste. Résiste. (...) Bats-toi, signe et persiste. Résiste ».

Roger Orlu

Après la condamnation de la jeune Palestinienne par un tribunal militaire de l'armée d'occupation

Femmes de La Réunion pour la libération immédiate d'Ahed Tamimi

Suite à la condamnation d'Ahed Tamimi à 8 mois de prison, les organisations réunionnaises signataires d'un appel à sa libération lancé lors de la Journée internationale des droits des femmes réitèrent leur demande. Voici leur communiqué diffusé hier.

Le tribunal militaire a rendu son verdict dans le procès d'Ahed Tamimi. Elle encourait 10 ans de prison et grâce à la pression internationale, elle se voit condamner à 8 mois de prison. Huit mois de prison c'est trop pour une gifle !!! La justice voudrait que Ahed soit libérée immédiatement.

Nous sommes donc déterminées et vigilantes, et demandons sa libération immédiate. Nous sommes également solidaires de sa mère et de sa cousine lourdement et injustement condamnées, elles aussi.

**Les Femmes Communistes de La Réunion
La Ligue des Droits de l'Homme
L'Association Réunion-Palestine
La Réunion Insoumise**

Le 23 mars 1998 – il y a vingt ans - l'événement politique - Paul Vergès accédait à la présidence de la Région

Le dimanche 15 mars 1998, ont lieu à La Réunion les élections régionales, comme dans toutes les régions de France. Chez nous, pas moins de 22 listes sont en présence dont plusieurs considérées comme purement fantaisistes. Vive la démocratie ! Seules cinq d'entre elles vont dépasser la barre des 5 %, avec les résultats suivants :
Liste Rassemblement de Paul Vergès : 71 239 voix, soit 32 % - 19 sièges
Liste La Relève de Jean-Paul Virapoullé : 33536 voix, soit 15 % - 9 sièges
Liste RPR d'André Maurice Pihouée : 31700 voix, soit 14 % - 8 sièges
Liste de Freedom de Camille Sudre : 22346 voix, soit 10 % - 5 sièges
Liste de Margie Sudre : 16 582 voix, soit 7 % - 4 sièges
Le vote pour la désignation de la Présidence est fixé au vendredi 20 mars. Mais faute de quorum, l'assemblée plénière est reportée au

lundi 23 mars. Un nombreux public a fait le déplacement pour assister au déroulement.

Vers 16 heures, au terme de plusieurs suspensions de séance, et au 3e tour de scrutin, Paul Vergès, soutenu par les élus de Freedom, est élu à la présidence de la Région, face à Jean-Paul Virapoullé qui lui a bénéficié les soutiens des élus de la liste Pihouée et ceux de la liste Margie Sudre. Paul Vergès totalise 24 suffrages, son opposant 20 et 1 bulletin nul. Camille Sudre devient le premier Vice-président.

Qu'on le veuille ou non, force est de reconnaître que l'élection de Paul Vergès à la tête de la Région est un événement politique. C'est une nouvelle page de l'histoire qui s'ouvre dans la gouvernance de l'institution régionale. Mais s'ouvrent aussi deux mandatures successives (1998-2004 et 2004-2010) au terme desquelles les bilans feront apparaître un nombre important de décisions prises et de réalisations au service

du développement de La Réunion : Energies renouvelables – la construction de lycées – le désenclavement aérien – le soutien à l'économie – la culture et le sport – aides aux communes – les déplacements, pour ne citer que celles-là. Qui mieux que Paul Vergès pouvait assumer ces lourdes responsabilités dans cette période où La Réunion devait faire face à d'importants défis ?

Paul Vergès exercera la fonction de Président jusqu'en mars 2010, les élections régionales se déroulant les 14 et 21 mars. Michel Vergoz en décidant de maintenir sa liste au second tour, va de ce fait offrir sur un plateau, la présidence de la Région à Didier Robert, pourtant largement minoritaire. La suite, on la connaît.

Paul Dennemont

In kozman pou la rout

« Si ou i anbèk dann shomin « talèr », étone pa ou si ou i débark dsi lo plas « zamé » »

Mi souvien kan moin lété lékol, l'avé in profésèr mat-in vré kasèr lé kui !-toultan li té i di anou : « i fo zamé fé zordi sak ou i pé roport pou lanmin ». Li té i fé pa sa li, li té i fé toutsuit pou toutsuit mé mi pans lété in fason pou li fé konprann anou shak shoz té i an son tan é lo tan la pa élastik. La pa in tan d'lantèrman : katrèr pou sinkèr ! Lé vré i di : « La vitès néna son tan ! », mé la pa pou sa i fo fé atann demoun. Pars si ou néna out l'anploi di tan, dmoun galman néna la z'ot... Dé foi, mi rogrète pa avoir di d'moun « moin lé pa la ! » sansa « moin la bézoin alé an vil ». Sansa ankor rakont in krak pou pa ète blizé pou atann. Atann kon i di, sa la pa in vèrb moin la invanté sa ! Alé ! Mi lèss azot roflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

In nan déplis ou in nan démoin

Tou lé gran-matin d'la sominn, mi antan bon pé d'moun i téléfonn d'si radio Pérkal, pou laniversèr. Kél az ? Sé pou in nan déplis. Lo kozèr ou lo kozéz radio i fé pou répons, félisitasion ! An parmi bann i téléfonn, désertin i di, zot i dor pa lo soir, pangar zot i gingn pa la lign landmin bonèr, sinon sa zot lé malad. A sakinn son plézir, la vi koméla lé télman an kittamér.

Mé pou mon par, sé lo « in nan déplis » là, ki fé travay mon koko. Mi poz a moin lo kestion, kan in moun i fé in laniversèr, sé in nan déplis ou in nan démoin ? Mon kamarad i di a moin, ou la pou kass out tèt komsa mim, lo répons lé fasil. I sifik lo zour là, ou guèt out figir in glass, ou dann in ver d'lo, ou na tout' suit lo répons.

Moin la konpri : sé in nan déplis pli vié an laz, mé sirtou, in lané démoin pou viv. Mé alor foutor, sé in fet ou alor in tristès lanterman ? Dopu kan domoun i fé la fet, kan li koné li na in nan démoin pou viv ? Finalman, mi konpran touzour pa. Zot i mazinn in pé, koman i soré komik in moun ki téléfonn radio Pérkal pou di, « sé pou in laniversèr, in nan démoin », é lot ki féfé pou répons, félisitasion ! Mon Dié Sénir, ou i antann zafèr dann so radio-la !

NB I paré kan demoun i ko konmsa sé par kokètri, konm pu dégiz son l'az sansa pou pa fé konm toulmoun, mé afors fé dantèl konmsa, boudikont tout i fé parèy é sak lété in l'orizinalité, i vien firamézir inn banalité.

Justin